

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Lundi 17 décembre 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle des Loisirs, située au 174, Saint-Jean-Baptiste à Oka, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Joëlle Larente
Stéphanie Larocque
Jules Morin
Yannick Proulx

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,
Mme Annick Mayer
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin
Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme et de
l'environnement, M. Charles-Élie Barrette

Absences motivées :

Messieurs les conseillers Jérémie Bourque et Jean-François Girard

Dans la salle : 7 personnes

Ouverture de la séance

Ayant constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2018-12-407 Avis de convocation

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, appuyée par conseiller Yannick Proulx, il est résolu unanimement

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2019 et du programme triennal d'immobilisation 2019, 2020 et 2021;
4. Période de questions;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2019;
6. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019, 2020 et 2021;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Le conseiller Jules Morin arrive pour siéger à 19 h 02.

Monsieur le maire Pascal Quevillon fait la présentation des prévisions budgétaires 2019 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2019 à 2021.

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 25.

Au cours de cette période, les questions posées concernent le programme triennal d'immobilisation 2019-2021, où sera situé le parc de planche à roulettes, le montant des taxes de l'Abbaye d'Oka, quand sera le prochain rôle d'évaluation, le résultat du tonnage suivant la nouvelle collecte des bacs bruns, la décontamination du site minier, quel est le but du sondage sur les parcs et espaces publics, l'affectation du montant de la vente de l'Abbaye d'Oka, le montant final pour la construction de la future bibliothèque et à quand son ouverture, l'accès gratuit au parc national d'Oka, taux de taxation, remerciement pour le plan des mesures d'urgence, la quote-part versée à la CMM, initiative verte, reverdir la campagne d'Oka, le choix d'établir la nouvelle bibliothèque dans la salle de la Mairie au lieu de l'établir dans l'Abbaye d'Oka, questionnement sur le budget quant à la répartition des surplus, taux d'endettement de la Municipalité en regard des autres municipalités, le bilan de la participation citoyenne dans les comités, la relation avec les membres de la communauté de Kanesatake, le service de police, le loyer du Club de Golf Oka et la pratique de sport sur ce site et la possibilité d'avoir une période consultation pré-budget pour l'année 2019.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 29.

2018-12-408 Adoption des prévisions budgétaires 2019

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 par le maire;

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, appuyée par le conseiller Jules Morin, il est résolu unanimement

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2019 soient adoptées par ce Conseil.

REVENUS	7 112 629 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	(6 695 884 \$)
REMBOURSEMENT CAPITAL (DETTE)	(313 862 \$)
EXCÉDENT AVANT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	102 883 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(599 050 \$)
DÉFICIT AVANT AFFECTATIONS	(496 167 \$)
AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ	429 050 \$
FONDS RÉSERVÉS (LOI 288)	67 117 \$
	Ø

ADOPTÉE

2018-12-409 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, appuyée par conseiller Yannick Proulx, il est résolu unanimement

QUE le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 soit adopté par ce Conseil.

Année	Coût
2019	4 022 581 \$
2020	1 688 672 \$
2021	1 288 080 \$

ADOPTÉE

2018-12-410 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, appuyée par la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**